



-----

**RAPPORT SEMESTRIEL No2**  
**ACCES A L'EAU POTABLE DANS LA REGION ATSIMO ANDREFANA**

**Mai 2015**



*Préparé par Benoit VANDEWIELE, Experts-Solidaires.*

## **SOMMAIRE**

SOMMAIRE .....	2
INTRODUCTION .....	3
1.1    Résumé .....	3
1.2    Contexte du projet .....	4
1.3    Méthodologie de l'intervention .....	4
2    SAINT-AUGUSTIN .....	5
2.1    Situation initiale.....	5
2.2    Assistance d'Experts-Solidaires .....	6
2.3    Avancement de la réhabilitation .....	9
2.4    Mise en eau .....	10
3    AMBAHIKILY .....	12
3.1    Situation initiale.....	12
3.2    Actions réalisées.....	12
3.3    Avancement.....	16
4    MANOMBO .....	17
4.1    Situation initiale.....	17
4.2    Actions réalisées.....	17
4.3    Remarques/Commentaires.....	18
5    STEFI (Suivi Technique et financier).....	19
5.1    Contexte .....	19
5.2    Mission et formation par un expert STEFI.....	20
6    AUTRES PROJETS .....	21
6.1    Préparation d'un projet Assainissement.....	21
6.2    Nouveaux projets pour 2016-2017 .....	22
7    CONCLUSIONS .....	23

## INTRODUCTION

### 1.1 Résumé

---

Le présent rapport expose les réalisations et actions entreprises pour développer des réseaux d'eau potable au niveau de la province Atsimo Andrefana dans le Sud-Ouest de Madagascar, avec le soutien financier du SEDIF et du Conseil Général de l'Oise.

L'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable à Madagascar est basée sur plusieurs fondamentaux :

- L'implication des autorités locales (communes) et nationales et des usagers,
- La qualité des installations,
- La professionnalisation du secteur,
- La pérennité des systèmes.

En collaborant avec l'ONG Experts Solidaires, le Syndicat des Eaux d'Ile de France, SEDIF, et le Conseil Général de l'Oise, CG 60, ont pris la décision d'intervenir pour l'amélioration de l'accès à l'eau à potable à Madagascar en répondant à chacune de ces problématiques.

En apportant un appui technique et financier à la **Direction Régionale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène d'Atsimo Andrefana, DREAH AA**, cette intervention se place dans le cadre national de la politique de l'eau.

Ainsi, toutes les procédures ont été portées par la Direction Régionale, et chaque contrat a été signé par le Ministère. Nous avons notamment retravaillé les procédures d'appel d'offres et réécrit les contrats de mise en gestion des réseaux. Ce travail sur le cadre réglementaire a eu pour effet d'inscrire nos actions dans la politique sectorielle et de renforcer les institutions publiques. Ces nouveaux documents ont été repris sur d'autres projets dans la région, tels que les projets PAEAR et UNICEF, et servent de base au Ministère Central pour l'ensemble du secteur Eau, Assainissement et Hygiène.

En remettant en service le système d'adduction d'eau potable de Saint Augustin, et en réalisant les nouveaux systèmes d'adduction dans les chefs-lieux des communes rurales d'Ambahikily et de Manombo, nous permettons à plus de 20 000 personnes d'avoir accès à des infrastructures de qualité. Une attention particulière a été apportée à la sélection des entreprises des travaux, ainsi qu'aux mécanismes de suivi. Les décisions techniques ont été prises dans un souci de longévité du service.

En favorisant la démarche de mise en affermage des réseaux, en travaillant à la mise en place d'un mécanisme de suivi technique et financier des gestionnaires, et en apportant une réflexion sur le marketing social, nous encourageons l'émergence de professionnels au niveau régional.

Finalement, en proposant des solutions techniques telles que la diminution du nombre de points d'eau collectifs, le subventionnement d'une démarche de branchements privés, et le remplacement des bornes fontaines par des kiosques, nous permettons aux futurs délégataires de gérer des systèmes économiquement pérennes.

Au début du mois de mai 2015, la situation sur nos différents projets est la suivante :

- L'eau coule de nouveau à Saint Augustin, et le nouveau fermier est soutenu par la Direction Régionale de l'Eau ainsi que par la Commune afin de mener à mission et de continuer à promouvoir les branchements privés.
- Le forage d'Ambahikily est terminé ; il est équipé jusqu'à 148 mètres de profondeur et les essais en eau montrent qu'il devrait délivrer plus de 15 m<sup>3</sup>/h. Un bureau

d'études est en train de terminer la rédaction des études d'Avant-Projet Détailé, et nous devrions pouvoir lancer la procédure d'appel d'offres pour les travaux à la fin du mois de mai. L'objectif étant de terminer les travaux avant la fin d'année 2015, nous recruterons le fermier en parallèle afin de pouvoir inaugurer le réseau en décembre prochain.

- Les problèmes judiciaires étant résolus à Manombo, l'ONG Humada peut reprendre les travaux. Nous leur avons fait plusieurs propositions, et rencontré régulièrement les responsables communaux afin que la mise en affermage puisse se faire dans les meilleures conditions et dans les plus brefs délais après la fin des travaux.
- Il a été convenu avec le Ministère de l'Eau qu'un consultant STEFI sera recruté au niveau de la Direction Régionale Atsimo Andrefana au courant du mois de mai prochain. Ses missions étant déjà définies, nous l'accompagnerons pendant les premiers mois afin de clarifier le cadre réglementaire.

## **1.2 Contexte du projet**

---

Le taux d'accès à l'eau potable est aujourd'hui encore très faible à Madagascar et particulièrement dans la région Atsimo Andrefana. Toutefois, plusieurs acteurs interviennent dans le secteur afin d'améliorer la situation; citons de manière non exhaustive la JICA (coopération japonaise), l'UNICEF et le programme PAEAR (financé par la Banque Africaine de Développement). Malgré de nombreux investissements, les conditions d'accès à l'eau potable sont toujours insuffisantes. Une amélioration significative de la situation ne pourra pas avoir lieu sans une implication importante du Ministère.

La situation est très critique dans la région Atsimo Andrefana puisque, d'après les chiffres de la Direction Régionale, un seul réseau d'eau fonctionne en affermage depuis plus d'un an. Certains petits réseaux continuent toutefois de fonctionner sur un modèle communautaire. Face au problème de pérennité des réseaux, plusieurs acteurs préfèrent encourager les pompes manuelles.

Toutefois, ce modèle n'est pas adapté aux chefs-lieux de communes où réside une population plus nombreuse. Il s'en suit des problèmes d'assainissement autour du point d'eau, des temps d'attentes très longs, ainsi que des trajets importants pour s'approvisionner en eau. De plus, les puits étant souvent de faible profondeur, la qualité de l'eau peut être insuffisante. C'est dans ce contexte là que le SEDIF et que le CG 60 ont décidé de travailler avec l'ONG Experts Solidaires et la Direction Régionale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène afin d'approvisionner durablement les chefs-lieux de Saint Augustin, Manombo et Ambahikily.

## **1.3 Méthodologie de l'intervention**

---

Notre intervention en Atsimo Andrefana consiste à un appui technique et financier à la Direction Régionale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène. De ce fait, la DREAH est informée et impliquée dans chacune des actions. Toutefois, la marge de manœuvre des Directions Régionales est relativement faible, et ces dernières doivent constamment rendre compte au Ministère Central de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène à Tananarive. Une attention particulière est apportée au respect des textes réglementaires, mais surtout à l'implication maximale des autorités.

## 2 SAINT-AUGUSTIN

### 2.1 Situation initiale

Avec l'appui financier du SEDIF, Experts Solidaires travaille avec la Direction Régionale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène Atsimo Andrefana pour remettre en service le réseau réalisé par l'ONG Transmad qui s'est arrêté en 2012.

Le 12 août 2014, et avec l'appui d'Experts Solidaires, le Ministère de l'Eau a lancé un appel d'offres restreint en vue du recrutement d'un délégataire pour la gestion et l'exploitation du système d'alimentation en eau potable du chef-lieu de la commune rurale de Saint Augustin.

Référence : appel d'offres restreint n° 125-14/Min.Eau/SG/DG/Aff.

Suite à l'ouverture et à l'évaluation des offres par une commission présidée par le Directeur Régional de l'Eau, et composée de membres de la Direction Régionale de l'Eau, de Monsieur le Maire de Saint Augustin, et d'un assistant technique d'Experts Solidaires, l'Entreprise Momaly Felicia a été désignée vainqueur de l'Appel d'Offres.

Référence : « PV d'ouverture et évaluation des offres ».



1. Projet de remise en service du réseau d'eau potable de Saint Augustin

En septembre dernier, un représentant du SEDIF est descendu à Saint Augustin afin de voir l'avancée du projet. Nous avons profité de cette venue pour renforcer le partenariat avec la Commune et la Direction de l'Eau. A cette occasion, un point a été fait sur la procédure, les objectifs à atteindre et les rôles de chacun.



2. Réunion à St Augustin avec la DREAH AA, le SEDIF, Experts-Solidaires et la Commune le 16/09/14



3. Visite terrain à St Augustin sur l'ancien réseau le 16/09/14

Suite à la procédure d'appel d'offre l'Entreprise Momaly Felicia a signé un nouveau contrat pour la gestion et l'exploitation du système d'alimentation en eau potable du chef-lieu de la commune rurale de Saint Augustin le 20 novembre 2014. Les autres signataires sont la Commune de Saint Augustin en tant que Maître d'Ouvrage et le Ministère de l'Eau en tant que Maître d'Ouvrage Délégué.

Référence : contrat n° 190-14/Min.Eau/SG/DG/DRAA

Annexé au contrat de gestion, un contrat de subventionnement des travaux de remise en service du réseau d'eau potable a été signé. Il s'agit d'un subventionnement accordé aux résultats. Un délai de 6 mois a été accordé au délégataire pour la remise en service ; la date limite : 20 mai 2015.

Référence : contrat n° 191-14/Min.Eau/SG/DG/DRAA

## **2.2 Assistance d'Experts-Solidaires**

- Experts Solidaires apporte une assistance à la DREAH AA afin de mettre en place les textes réglementaires et d'assurer un bon suivi du projet

Sur de nombreux autres projets, et lors de collaboration avec d'autres partenaires, la DREAH AA n'est pas toujours impliquée dans les processus. Ici, le rôle d'Experts Solidaires a été de renforcer la Direction à sa place de maître d'ouvrage délégué.

Après avoir été préparés au niveau de la Direction Régionale, chaque document a été envoyé à Tananarive afin d'être validé par le Premier Responsable des Marchés Publics et finalement signé par Madame le Ministre.

En procédant de la sorte, Experts Solidaires permet à la Direction Régionale de l'Eau Atsimo Andrefana d'être moteur au niveau du Ministère afin de faire avancer le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène. De plus, en impliquant directement la Direction sur le projet,

nous leur permettons d'avoir une meilleure connaissance du terrain et favorisons ainsi les futures actions de suivi.

Référence : Exemple de compte rendu de mission signé par le Chef de Service Régional d'Appui Technique le 23/01/15

b) Experts-Solidaires assiste aussi la Commune de Saint Augustin pour les impliquer dans le processus, faire entendre leurs attentes et faire émerger une compétence communale.

Dès le début de l'intervention à Saint Augustin, de nombreuses réunions ont été organisées au niveau de la commune. Les responsables communaux doivent être partie prenante du projet afin de garantir leur implication avant, pendant, et après l'intervention. Par extension, le projet a su rester à l'écoute des représentants des *fokontany* (autorités locales traditionnelles), ainsi que des premiers bénéficiaires des futures installations. Un représentant de la Commune travaille en étroite collaboration avec l'entreprise depuis le début des travaux de réhabilitation.



4. Réunion d'information de la population de Saint Augustin avec l'Entreprise et le Maire

A titre d'exemple, il avait été décidé de bâtir un abri pour le gardien à côté de l'ancien abri-groupe, en hauteur, près du réservoir. Or, d'après les croyances locales, il est interdit à une personne vivante d'habiter en hauteur (place réservée aux tombeaux). Nous avons donc décidé d'amender le contrat initial.



5. Face avant Abri-groupe St Augustin en construction



6. Face arrière Abri-groupe St Augustin en bas de la colline

En plus d'avoir proposé puis validé l'emplacement des kiosques, la Commune est impliquée, aux côtés du Délégitaire, pour la sélection des responsables de kiosques.

- c) Experts-Solidaires aide le Nouveau Fermier afin de l'aider dans sa gestion financière, la relation avec ses fournisseurs et la commande des pièces, ainsi que sur les aspects réglementaires des contrats signés.

Une fois le contrat signé et le délégitaire mis en place, nous avons apporté une assistance quotidienne au fermier afin de discuter des problèmes sur le terrain.

Nous avons décidé d'inclure les travaux de remise en service du réseau dans le contrat du délégitaire avec un paiement au résultat. C'est la première fois qu'un organisme procède de la sorte et, bien que cela n'ait soulevé que très peu de questions à la signature du contrat, les spécificités (suivi de chantier, délais, responsabilités, etc.) sont apparus au fur et à mesure du projet.

De nombreuses réunions ont eu lieu dans les bureaux de la Direction Régionale afin de les clarifier au fur et à mesure. Grâce à notre rôle d'intermédiaire et de médiateur, le dialogue n'a jamais été rompu entre les différentes parties prenantes, et le gestionnaire a toujours été soutenu.

De manière générale, les gestionnaires à Madagascar, et plus particulièrement dans les régions éloignées de la capitale, ne sont pas encore en mesure d'assurer seuls le bon fonctionnement des systèmes. Ouvrir le secteur de l'eau au secteur privé est une très bonne solution afin d'assurer la pérennité des systèmes et de nos actions, et travailler avec des acteurs locaux ou régionaux est une réponse adaptée à la situation à Madagascar (problématiques régionales, superficie du pays, moyens de communication, mauvais état des routes, etc.). Il est par contre difficile pour les petites entreprises régionales de relever ces défis sans aucune aide de notre part.

Conscient des lacunes de ses équipes en matière de plomberie, le directeur de l'entreprise titulaire a sollicité en plus une aide particulière de la part de la Direction Régionale.

Référence : Demande de formateur – Suivi en matière de plomberie datée du 14 Mars 2015



7. Branchement des nouveaux kiosques à St Augustin avec l'appui d'un technicien de la DREAH AA

Il est prévu dans les travaux de réhabilitation de changer les 39 compteurs de l'ancien réseau. Ces travaux se font après discussion avec les anciens usagers ; jusqu'à présent nous avons convaincu 15 personnes de continuer leur abonnement. Quelques-uns ont déménagé, certains n'ont plus les moyens de payer les factures mensuelles, alors que d'autres sont tout simplement en congés et reviendront.

### 2.3 Avancement de la réhabilitation

---

Les actions de réhabilitation sont directement réalisées par le délégataire. Cette démarche a un triple intérêt :

- En phase de réhabilitation, le délégataire sera attentif à la qualité du travail de ses équipes puisqu'il sera le premier intéressé à avoir un système qui fonctionne ;
- Lorsque il sera en phase de gestion, il connaîtra parfaitement le réseau et sera donc plus réactif et efficace en cas de disfonctionnement ;
- La phase de travaux doit permettre au délégataire d'avoir des bénéfices qu'il pourra réinvestir dans le réseau.

Lors des nombreuses descentes sur le terrain, mis à part un certain retard pris sur le planning prévisionnel, la qualité des travaux était satisfaisante. De plus, même si les travaux n'étaient pas toujours parfaits, le délégataire a toujours été proactif dans la résolution du problème.



8. Suivi de chantier à Saint Augustin, kiosque du marché, 19/12/2015



9. De gauche à droite : personnel de l'Entreprise, Agent Communal, Directeur de l'Entreprise, Maire de Saint Augustin, Chef de Service Régional d'Appui Technique

La situation à Saint Augustin est encourageante et, en plus de permettre la remise en service rapide du système d'eau, cela nous conforte dans notre stratégie d'intervention et dans le fait de laisser les travaux de remise en service du réseau à la charge du futur délégataire.

Bien que les délégataires n'aient pas forcément l'expérience ni la capacité pour réaliser des travaux trop exigeants, il est bon de les impliquer le plus tôt possible dans les projets, et de les recruter avant la fin des travaux.

L'implication de la Direction Régionale tout au long du processus, et non pas uniquement à la signature des différents documents, est évidemment préférable. Si cela engendre certains retards, cela semble être la manière la plus adéquate d'apporter un appui au jeune Ministère de l'Eau. En renforçant le Maître d'Ouvrage Délégué, nous apportons une réponse adaptée aux problèmes de l'accès à l'eau et à la pérennité des ouvrages.

## 2.4 Mise en eau

L'eau étant déjà disponible au niveau du premier kiosque, lui-même terminé, le fermier souhaite commencer la vente d'eau dès le 11 mai prochain. A cette date, un responsable de kiosque aura été désigné, et toutes les formalités terminées.

Les responsables ont été choisis par la Commune au sein des villageois habitant près du kiosque, et le choix final a été entériné par le fermier.

Les 3 autres kiosques seront mis en service avant le 20 Mai, ainsi que 39 compteurs privés. Les 80 autres compteurs privés prévus au contrat seront installés entre Juin et Novembre 2015.

Ensuite, et conformément au contrat de subventionnement, le délégataire disposera de 6 mois afin de réaliser 61 branchements privés supplémentaires. Ainsi, à la fin d'année 2015, le réseau de Saint Augustin disposera de 3 kiosques à l'eau et de 100 branchements privés.



10. Approvisionnement en eau au kiosque de Saint Augustin

### 3 AMBAHIKILY



11. Ambahikily : Commune et place du marché à gauche de la Route Nationale



12. Ambahikily : Vue d'ensemble depuis l'ancien réservoir

#### 3.1 Situation initiale

Ambahikily est un gros bourg de 8400 habitants situé au Nord de la province d'Atsimo Andrefana. Dans ce village, les gens ont accès à l'eau via des puits de surface et l'eau du canal, dont l'eau dans les deux cas est insalubre. Le projet prévoit l'installation d'un réseau basé sur un forage grande profondeur. Dans les derniers mois ont été réalisés le forage et les études de conception du réseau.

#### 3.2 Actions réalisées

##### 3.2.1 Forage

L'entreprise CRS (Classic Real Stones) ayant remporté l'Appel d'Offres pour la partie forage du 12 Août 2014, un contrat a été signé le 15 Octobre 2014 entre le Ministère de l'Eau, client et Maître d'Ouvrage Délégué, l'entreprise CRS, prestataire, et Experts Solidaires.



13. Dépouillement des offres pour le forage d'Ambahikily le 11/09/2014; de gauche à droite : 2 représentants des Entreprises, Directeur de l'Eau Atsimo Andrefana, Maire d'Ambahikily, Chef de Région, Volontaire Experts-Solidaires, Coordonnateur des projets à la région, Chef de Service Régional d'Appui Technique

Référence : contrat n° 162-14/Min.Eau/SG/DG/DRAA

Il a été convenu préalablement que la suite du projet dépendrait des résultats de forage. En effet, il est indispensable de confirmer la ressource en eau avant d'entreprendre toute autre démarche. Une fois cette dernière assurée, nous pourrons trouver un bureau d'études susceptible de réaliser l'étude d'Avant-Projet Détailé. Celui-ci validé, une entreprise sera sélectionnée par Appel d'Offres et, en parallèle, le futur délégataire sera lui aussi sélectionné.

Suite à la signature du contrat du forage, une étude de prospection géophysique a été réalisée entre les 12 et 15 novembre 2015. Les résultats ont ensuite été validés par l'équipe projet, soit la DREAH AA et Experts Solidaires, à la fin du mois de novembre avec les décisions suivantes :

- Le forage sera réalisé au point S 21°36'37.1", O 43°40'26.5" sous réserve que la Commune d'Ambahikily assure la mise à disponibilité du terrain.
- Le débit d'extraction sera défini suite à la réalisation du forage, de son équipement, de son développement et des différents essais de pompage.
- Afin de garantir une ressource en eau suffisante pour la suite du projet, et au cas où le débit serait trop faible, deux solutions seront envisagées : le nettoyage et la récupération de l'ancien forage du Ministère de l'Agriculture, ou la réalisation d'un second forage d'appoint.



14. Etude géophysique - Ambahikily

Référence : « Validation du rapport de prospection géophysique au chef-lieu de la commune rurale d'Ambahikily, Région Atsimo Andrefana ».

Suite à la validation du rapport, à cause de problèmes de logistique, et suite à la dégradation des conditions climatiques et des voies d'accès, les travaux de forage n'ont pas pu débuter avant le 21 janvier 2015.



15. Forage à boue, Ambahikily - Entreprise CRS



16. Eau sortie de forage, Ambahikily

Les opérations de forage ont duré plus d'un mois. Les conditions climatiques et les aléas de chantier sont les principales raisons de cette durée.

Référence : « *Journal de chantier Ambahikily* ».

Il s'agit d'un forage à boue de 149 mètres de profondeur, finalement équipé sur 148 mètres. Toutes les informations techniques concernant le forage – le profil lithologique, la coupe de forage, la position des crépines, les mesures de conductivité, ainsi que les résultats des essais de pompage – se trouvent dans le rapport remis par l'entreprise CRS. Les essais de pompage confirment que nous obtenons un débit supérieur à 15 m<sup>3</sup>/h.

- Référence : - *Rapport final des travaux de forage de la commune rurale Ambahikily, District de Morombe, réalisé par CRS le 04 avril 2015 et validé par la Direction Régionale de l'Eau Atsimo Andrefana.*
- *Note complémentaire rédigée par CRS et envoyée le 27 avril 2015 relative à la proposition de position de pompe et le rapport d'analyse physico-chimique*



17. Forage terminé et protégé à Ambahikily

### 3.2.2 Enquête Assainissement

Pendant les travaux de forage, une étude sur l'assainissement a aussi été réalisée dans le chef-lieu d'Ambahikily. En plus d'un état des lieux des latrines institutionnelles, nous avons procédé à un recensement des latrines individuelles.

L'étude montre que, bien que relativement récentes, les latrines collectives sont en très mauvais état et très peu utilisées. Nombreux ont été les projets de constructions de latrines dans les écoles et dans les lieux publics sans résultats probants.

Dans le cas particulier des latrines dans les écoles, un certain nombre de compartiments sont réservés aux professeurs et au personnel. Ceux-ci sont plutôt bien entretenus mais sont accessibles à une minorité de personnes. A l'inverse, les compartiments accessibles aux élèves sont rapidement dégradés et non entretenus.



18. Latrines publiques à Ambahikily

Aussi, plusieurs personnes ont construit des latrines individuelles ou familiales. Nous en avons dénombré 54. En plus d'être en mauvais état, elles peuvent provoquer une contamination de la nappe de surface lorsque les fosses ne sont pas protégées et creusées trop proches des puits particuliers où les gens s'approvisionnent encore en eau de consommation.

La conclusion de l'enquête est qu'il serait utile d'apporter un appui à l'assainissement individuel en travaillant à la mise en place d'un Sani Marché et en travaillant ainsi à l'amélioration de l'offre.

Référence : Enquête Assainissement d'Ambahikily

### 3.2.3 Etudes de conception (Avant-Projet Détailé)

En Janvier, la DREAH a lancé un Appel d'offres pour le recrutement d'un Bureau d'Etudes pour la réalisation des études techniques détaillées, et le contrôle des travaux de construction du système d'adduction d'eau potable dans le chef-lieu d'Ambahikily.

Référence : Appel d'Offres restreint n°008-15/Min.Eau/SG/DG/DREAA

Début mars, le bureau d'études larilala a été déclaré vainqueur de l'Appel d'Offres, et, le 16 mars 2015, le contrat a été signé par Madame la Ministre de l'Eau.

Référence : Contrat n°035-15/Min.EAH/SG/DG/DREAH AA

Suite à la signature du contrat, les équipes du bureau d'études sont allées à Ambahikily afin de procéder aux études approfondies. L'objectif est de fournir un dossier d'exécution technique après avoir validé ou révisé les données de l'Avant-Projet Sommaire.



19. Enquête APD à Ambahikily

### 3.3 Avancement

---

La réalisation du forage a pris plus de temps que prévu à cause notamment des mauvaises conditions climatiques sur le terrain. Toutefois, les travaux ont pu être terminés convenablement, et la disponibilité de la ressource en eau est aujourd'hui assurée. Les prochains travaux de forage devront être réalisés avant la fin de l'année civile afin d'éviter ces problèmes.



20. Acheminement des matériaux pour le forage d'Ambahikily



21. Véhicule bloqué sur le chantier de forage à cause des intempéries

Les derniers essais de pompage ayant été réalisés à la suite d'épisode pluvieux, il pourrait être judicieux de réaliser de nouveaux essais de pompage en période d'étiage. Nous attendons actuellement la réception de l'étude d'avant-projet détaillé. Une fois le dossier validé, le Bureau d'Etudes devra élaborer le dossier d'Appel d'Offres pour la réalisation des travaux. Comme indiqué plus haut, l'entreprise aura à sa charge la construction du réservoir, le système d'exhaure ainsi que le réseau principal et secondaire.

En parallèle, nous lancerons l'Appel d'Offre pour le recrutement du futur gestionnaire. Le début des travaux est prévu en août prochain, pour une réception à la fin de l'année 2015. Le bureau d'études larilala sera responsable du suivi des travaux ; mais nous prévoirons tout de même quelques missions de contrôle sur le terrain.

## 4 MANOMBO

### 4.1 Situation initiale

Le chantier de Manombo était à l'arrêt depuis la fin d'année 2013 et un désaccord entre l'ONG Humada et l'entreprise de travaux Vatsy. Par la suite, des actions en justice ont été entreprises par les différentes parties et cela a provoqué une situation de blocage.

A la demande du SEDIF, Experts Solidaires et la Direction Régionale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène sont intervenus afin d'essayer de trouver une solution de sortie de crise.

### 4.2 Actions réalisées

Experts Solidaires et la DREAH ont rencontré les protagonistes à plusieurs reprises. En plus de réunions dans les bureaux de la Direction Régionale, des descentes sur le terrain ont aussi été organisées.



22. Rencontre à la Commune de Manombo avec Mr le Maire, un représentant du SEDIF et les membres de la Direction Régionale de l'Eau, 17/09/2014

Et, après avoir entendu le point de vue de chacun, un protocole d'accord a pu être rédigé afin de trouver une solution à l'amiable.

Référence : Protocole d'accord signé le 27 novembre 2014

Il a fallu attendre la fin d'année 2014 pour que les dispositions prévues dans le protocole deviennent effectives ; mais, dès le début de l'année 2015, la situation à Manombo est revenue à la normale.

Ensuite, les membres d'Experts Solidaires sont restés en contact avec les responsables de l'ONG Humada et du SEDIF afin de discuter des suites du projet. Nous avons notamment pu échanger avec les personnes de Humada lors de leurs passages à Tuléar.

Il a notamment été convenu que :

- Humada terminerait le chantier avec une nouvelle entreprise ;

- La Direction Régionale attend d'être tenu au courant des actions à Manombo afin de pouvoir apporter son soutien ;
- Il serait peut-être préférable d'apporter quelques modifications techniques pour améliorer le réseau (se limiter à la partie Nord du village dans un premier temps, favoriser les branchements particuliers, etc.) ;
- Il pourrait être souhaitable de travailler dès maintenant au recrutement du futur fermier afin que celui-ci puisse être présent pour la fin des travaux.

#### **4.3 Remarques & commentaires**

---

Afin d'éviter qu'une telle situation se reproduise, nous encourageons l'implication de la Direction Régionale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène tout au long du processus. Bien que la collaboration puisse être parfois compliquée, il semble important de partager les responsabilités.

En ce qui concerne les modifications techniques abordées plus haut, le passage de la rivière continu de faire débat. Il semblerait que la demande et le besoin en eau soient plus forts dans la partie sud du village ; en effet, c'est là que la situation est la plus critique. Donc, ni le Maire, ni les responsables de Humada ne souhaitent que la partie sud soit « oubliée » du projet. Toutefois, il est envisageable de phaser l'intervention. Nous proposons de nous limiter, dans un premier temps, à la rive nord ; quitte à ce que, plus tard, après y avoir réfléchi avec le fermier, le passage de la rivière Manombo puisse être réalisé.

Nous avons aussi abordé les branchements privés et le remplacement des bornes fontaines en kiosques. Il s'agit en fait des mêmes propositions qu'à Saint Augustin. Dans une optique de mise en affermage et de recherche d'équilibre économique, nous pensons que la gestion se trouvera simplifié avec ces changements. Les travaux n'étant toujours pas terminés, il peut être envisagé d'acter ces choix techniques dès maintenant.

Mr Eric Chartier doit venir dans la région de Tuléar au début du mois de mai. Il devrait superviser la reprise des travaux à Manombo.

Il nous faudra clarifier avec lui l'implication de la DREAH, et acter les propositions techniques faites ci-dessus. Ensuite, nous pourrons travailler ensemble, avec la Direction Régionale, pour préparer le recrutement du fermier.

## 5 STEFI (SUIVI TECHNIQUE ET FINANCIER)

### 5.1 Contexte

Afin d'assurer la pérennité des actions dans le secteur de l'eau, et de permettre une amélioration durable de l'accès à l'eau pour les populations, le SEDIF encourage la mise en place d'un opérateur de Suivi Technique et Financier, STEFI dans ses provinces d'intervention.

Au cours de l'année dernière, nous avons proposé cette stratégie au Ministère de l'Eau. Il a été accepté qu'elle soit testée au niveau de la région Atsimo Andrefana, et la Direction Régionale est devenue pilote au niveau du Ministère.

Une note conceptuelle a déjà été rédigée et validée par les personnes du Ministère.

#### Référence : Note STEFI

La redevance destinée au paiement des frais occasionnés pour les opérations de suivi technique et financier des réseaux d'eau potable de la région Atsimo Andrefana est déjà inscrite dans les nouveaux contrats de gestion ; elle s'élève à 5 % du chiffre d'affaire.

Référence : Contrat n°190-14/Min.Eau/SG/DG/DRAA pour la gestion et l'exploitation du système d'alimentation en eau potable de Saint Augustin ; Titre V p.15.

Cette disposition tient pour tous les nouveaux systèmes d'adduction réalisés dans la région ; et pas uniquement ceux réalisés par le SEDIF. L'objectif étant de pouvoir toucher un maximum de réseaux pour renforcer cette structure.

La Direction Régionale de l'Eau a demandé à ce que ce processus reste pour le moment cantonné aux systèmes en gestion privés. Pour le moment, un seul système fonctionne en affermage ; celui de Befandriana, au nord de Tuléar. En plus de servir d'exemple, plusieurs discussions ont eu lieu avec la Commune et le fermier afin de pouvoir également intégrer ce réseau dans le processus STEFI.



23. Rencontre à Befandriana entre la DRE, la Commune, le fermier, Experts Solidaires et le SEDIF



24. Discussion technique à Befandriana entre le fermier, Experts Solidaires, la DREAH et le SEDIF

A la fin d'année dernière, le programme PAEAR a terminé 5 réseaux au sud de Tuléar ; et ces derniers ont été mis en affermage.

A la fin du mois de décembre dernier, nous avons organisé, avec la DREAH, une réunion avec tous les nouveaux fermiers afin de leur expliquer le STEFI. Dans l'attente du recrutement d'un opérateur, la DREAH se charge d'organiser la collecte des données et l'appui aux fermiers.

Référence : Fiche de présence, réunion d'information STEFI – décembre 2014

## 5.2 Mission et formation par un expert STEFI

---

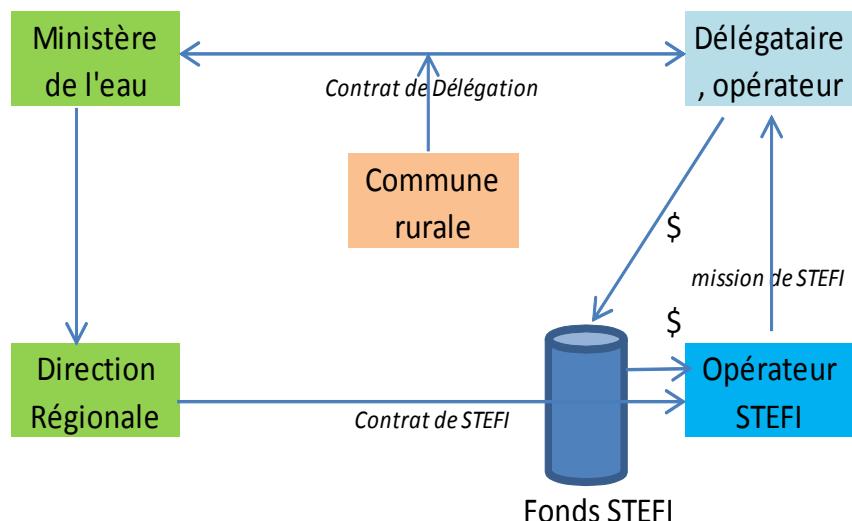
Souhaitant profiter de l'expérience qui existe dans d'autres pays sur le STEFI, nous avons fait venir en avril dernier, un opérateur STEFI du Tchad, Djibrine Ngarmig.

Après avoir pu se rendre compte des réalités et des besoins dans la région, une formation a été donnée aux membres de la Direction Régionale et aux nouveaux fermiers.



25. Discussion à la Commune de St Augustin sur la gestion entre le Maire, le Directeur d'Experts Solidaires, le fermier, la Direction Régionale de l'Eau et un expert STEFI (Djibrine Ngarmig)

Djibrine Ngarmig a proposé un schéma d'organisation du STEFI impliquant les fermiers, les communes et la DREAH. Ce schéma est indiqué ci-dessous :



Suite à la formation, plusieurs livrables ont été réalisés, et notamment ceux nécessaires à l'embauche d'un consultant.

#### Références :

- *Cahier des charge STEFI Madagascar*
- *Contrat de Suivi Technique et Financier Madagascar*
- *Termes de Référence Consultant STEFI*

Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé à la fin du mois d'avril et le Ministère de l'Eau a donné son accord pour pouvoir embaucher un consultant pour la mise en place du STEFI au courant du mois de mai.

## 6 AUTRES PROJETS

### **6.1 Préparation d'un projet Assainissement**

En plus de l'étude sur l'assainissement réalisée à Ambahikily, il est envisagé de commencer un projet d'envergure pour améliorer l'accès à l'assainissement sur nos zones d'intervention.

Fort des conclusions de notre première étude, et des retours d'expérience d'autres organismes, nous nous orientons vers la mise en place de sites de Sani Marché en suivant la même stratégie que le GRET dans la mise en place des *Diotontolo* dans le cadre du projet Méddéa.

Cette stratégie est d'autant plus pertinente ici que le programme UNICEF travaille sur un programme de CLTS (*Community-Led Total Sanitation*) pour la fin de la défécation à l'air libre. Les objectifs principaux de ce programme sont le changement de comportement des populations et l'émergence d'une demande en assainissement. En leur faisant prendre conscience des dangers de la défécation à l'air libre, ils invitent les bénéficiaires à construire des latrines à moindre coût.



26. Discussion avec une personne responsable de la mise en place du CLTS dans une commune rurale

En souhaitant travailler sur l'offre en assainissement, et donc en proposant aux ménages des infrastructures de qualité, nous inscrivons notre action en parallèle des actions de sensibilisation du CLTS ; et nous proposons ainsi une approche complémentaire afin de permettre une amélioration significative des conditions d'assainissement.

## **6.2 Nouveaux projets pour 2016-2017**

Deux nouveaux sites ont été sélectionnés avec le concours de la Direction Régionale comme étant prioritaires pour l'accès à l'eau et l'assainissement ; il s'agit des villages de Tanandava (environ 4 000 habitants) et d'Ankililoaka (environ 8 000 habitants).



27. Place du marché d'Ankililoaka



28. Pompe manuelle à Ankililoaka près du marché



29. Tanandava, Vue d'ensemble

La Direction Régionale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène Atsimo Andrefana réalisera les études d'Avant-Projet Sommaire au cours du mois de mai afin de pouvoir proposer un document finaliser à la fin du mois de juin prochain.

## **7 CONCLUSIONS**

Bien que certains retards aient été pris, les différents projets se déroulent bien et le partenariat avec la Direction Régionale de l'Eau s'en trouve renforcé.

Avoir fait le choix de travailler avec la DREAH, après un an de travail, les résultats sont concluants:

- Le réseau de Saint Augustin fonctionne à nouveau et les améliorations techniques permettront une gestion efficace. L'attention apportée au recrutement d'un fermier expérimenté, et la mise en avant de la Direction Régionale assureront la pérennité de notre action. Rassurée par la remise en service du réseau et confortée dans son rôle de Maître d'Ouvrage, la Commune connaît ses responsabilités et a la capacité de faire remonter efficacement toute doléance des usagers. Finalement, le consultant STEFI apportera son appui aux différentes parties prenantes pour assurer la continuité du service sur le long terme.
- Les travaux à Ambahikily sont sur le point de commencer et nous disposons d'un forage de bonne qualité avec une ressource en eau suffisante. En ayant fait réaliser les études par un bureau d'études local, nous encourageons l'émergence d'une expertise dans la région. Depuis le début du projet, la Direction Régionale de l'Eau porte un grand intérêt à ce projet, et cela est très encourageant pour la suite de notre collaboration.
- La situation à Manombo est revenue à la normale et les travaux reprennent.
- Commencé par le personnel de la Direction Régionale, le Suivi Technique et Financier des réseaux d'eau d'Atsimo Andrefana va bientôt être réalisé par un consultant. Cette stratégie est validée au niveau du Ministère et plusieurs organismes sont motivés par cette approche.